



BUREAU EXÉCUTIF

14

PROCÈS-VERBAL (Adopté) 10 MAI 2016

Responsable général	Clovis Raymond-La Ruelle	Affaires externes	Dorian Desjardins-Leclerc
Secrétaire général	Carl Gosselin	Information	Excusée
Affaires internes	Cédric Gaillard-Desrosiers	Mobilisation	Rachel Frenette
Pédagogie	Excusée	Affaires socio-culturelles	Kathryn Baillargeon
Trésorerie	Excusé		
Dél. à l'Interne	Vacant	Dél. à l'Externe	Excusée
Dél. à la Trésorerie	Papyrus Julius César	Dél. à l'Externe - 2	Excusée
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation - 1	Excusée
Dél. à la Pédago - 1	Absent	Dél. à l'information - 1	Excusé

Observateurs, observatrices :

Yohann Gingras-Demers Ève Landry

0.0 Procédures

Kathryn Baillargeon propose **l'ouverture du Bureau exécutif [H16-14](#) du lundi 10 mai 2016, à 14h15**

Clovis Raymond-La Ruelle appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Kathryn Baillargeon propose **Clovis Raymond-La Ruelle pour animer ce Bureau exécutif, et Carl Gosselin comme secrétaire**

Cédric Gaillard-Desrosiers appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

Cédric Gaillard-Desrosiers propose **l'adoption du procès-verbal, après ajout des noms des responsables et délégué-e-s présent-e-s :**

1. **du Bureau exécutif [H16-13](#) du lundi 02 mai 2016**

Dorian Desjardins-Leclerc appuie
Adoptée à l'unanimité.

0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Socioculturel

1.1 Mur d'expression : modalités et calendrier

2.0 Affaires courantes

2.1 [Bureau exécutif](#)



- BUREAU EXÉCUTIF H16-14

- 2.1.1 Délégué-e-s
- 3.0 Affaires internes
 - 3.1 Table de concertation [H16-05](#) : 04 mai : retour
 - 3.2 Rencontre AGE – CVM : retour
 - 3.3 [AGEnda 2016-2017](#)
 - 3.3.1 Suivi de production
 - 3.3.2 Contenu (voir [AGEnda 2015-2016](#))
 - 3.3.3 [Soumission](#) imprimeur
 - 3.4 Archives : suivi
 - 3.5 Permanence : suivi
 - 3.6 CVM : Comité plan stratégique 2014-2019 : [nomination](#) deux délégué-e-s
 - 3.7 [Pétition](#) : envoi vers membres
 - 3.8 Été 2016 : projets et rentrée Automne 2016
- 4.0 Externes
- 5.0 Trésorerie
- 6.0 Pédagogie
- 7.0 Mobilisation
 - 7.1 Suivi de la mobilisation étudiante
 - 7.2 [Forum social mondial](#) : Montréal – 09 au 14 août 2016 : courriel
- 8.0 Information
- 9.0 Affaires diverses
- 10.0 Levée

Dorian Desjardins-Leclerc propose l'ordre du jour affiché
 Rachel Frenette appuie
 Adopté à l'unanimité

0.5 Déclarations

Skype too good

Clovis

0.6 Régie et / ou réflexion

Clovis Raymond-La ruelle
 Responsable général

- R.A.S.

Carl Gosselin
 Secrétaire général

- R.A.S.

Dorian Desjardins-Leclerc
 Responsable à l'externe

- R.A.S.

Cédric Gaillard-Desrosiers

Responsable aux affaires internes

- R.A.S.

Ménélik Philip
 Responsable à la Trésorerie

- Excusé

Marie Chalifoux
 Responsable à la Pédagogie

- Excusée

Kathryn Baillargeon

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- R.A.S.

Rachel Frenette
 Responsable à la Mobilisation

- R.A.S.

Mégane Doyon-Dubuc
 Responsable à l'Information

- Excusée

C'était le dernier Bureau exécutif de la session H16.
 De retour à l'Automne 2016.

1.0 Socioculturel

1.1 Mur d'expression : rencontre

À voir la prochaine session. En attente de projets.

2.0 Affaires courantes

2.1 [Bureau exécutif](#)

2.1.1 Délégué-e-s :



R.A.S

3.0 Affaires internes

3.1 Table de concertation [H16-05](#) : 04 mai : retour

Cette Table de concertation s'est bien passée : des comptes ont été dégelés

3.2 Rencontre AGE – CVM : retour

Prochaine et dernière rencontre de la session le lundi 16 mai 2016

3.3 [AGEnda 2016-2017](#)

3.3.1 Suivi de production

Dorian Desjardins-Leclerc va aider Kathryn Baillargeon pour la production de l'AGEnda 2016-2017

3.3.2 Contenu (voir [AGEnda 2015-2016](#))

Pas de nouveau contenu, à part celui ajouté en Table de concertation

3.3.3 [Soumission](#) imprimeur

Cédric Gaillard-Desrosiers propose **d'accorder le contrat d'impression de l'AGEnda 2016-2017 à Payette & Simm's qui a présenté les meilleurs prix parmi les quatre soumissionnaires, et de choisir la couleur mauve pour la reliure spirale plastique**
Rachel Frenette appuie
Adoptée à l'unanimité

3.4 Archives : suivi

Ça avance lentement, mais c'est bien fait

3.5 Permanence : suivi

Discussion sur le rapport sur le travail de la permanence

Rachel Frenette propose **de, en cette fin de session, ne pas renouveler automatiquement le contrat venant à échéance des secrétaires étudiants à la permanence, dans le respect des contrats signés**

Cédric Gaillard-Desrosiers appuie
Adoptée à l'unanimité

RAPPEL CONTRAT

(...)

2.1 Période de validité

Le présent contrat entre en vigueur le 3 février 2016 et prend fin à la fin de la session. Il sera renouvelé lors des sessions subséquentes si l'employé-e reste étudiant-e au cégep du Vieux Montréal et que l'article 8 (Bris de contrat) n'a pas été évoqué par l'une des deux parties.

(...)

8.1 Congédiement

L'employeur ne peut congédier l'employé-e :

- a) sans que le Bureau exécutif n'ait adopté au préalable une résolution demandant expressément ce congédiement pour une cause juste et raisonnable, dont la preuve incombe à l'employeur, et précisant les motifs de ce congédiement;
- b) sans que ces motifs n'aient fait l'objet de deux (2) avis préalables, écrits et approuvés par le Bureau exécutif dans la même année contractuelle. Le délai entre les deux (2) avis, ainsi que celui entre le deuxième (2^{ème}) avis et l'avis de congé-



- BUREAU EXÉCUTIF H16-14

diement doivent être suffisamment longs pour permettre à l'employé-e de s'amender.

8.2 Procédures

Advenant congédiement adopté au Bureau exécutif suivant la procédure décrite au point 8.1, l'employeur doit aviser immédiatement par écrit l'employé-e et lui verser le pécule de vacances prévu à la clause 6.2 du présent contrat plus l'équivalent de quatre (4) semaines de salaire.

8.3 Bris par l'employé

Advenant l'intention de l'employé-e de briser son contrat, celui-ci ou celle-ci devra en avertir l'employeur au moins un (1) mois avant la date de son départ.

Cédric Gaillard-Desrosiers appuie
Adoptée à l'unanimité

Les membres du Bureau exécutif ayant des conflits d'intérêts avec les membres de la permanence ne se prononceront pas sur leur cas dans ce rapport.7

RAPPEL GUIDE D'EMBAUCHE DE L'AGECVM

(...)

1.0 Employés directs

Les employé-e-s directs sont sous la supervision du Responsable à l'interne du Bureau exécutif.

Lorsque qu'un de ces postes devient libre ou que l'Association étudiante juge bon d'en ouvrir l'accès, la Table de concertation crée dans les plus brefs délais un comité de sélection.

Ce comité, formé d'un membre de comité thématique, d'un membre de comité de concertation et d'un membre du Bureau exécutif (prioritairement le Responsable aux affaires internes) a pour but de définir les caractéristiques du poste, de rendre publique l'offre d'emploi (médias locaux et affiches) et d'établir la méthode de sélection.

Il est important de noter que les membres de ce comité de sélection devront s'assurer de ne pas être en conflit d'intérêts, c'est-à-dire de ne pas être en relations privilégiées avec les candidat-e-s, sans quoi ils seront remplacés.

Les différent-e-s postulant-e-s pourront envoyer leur curriculum vitae au local de l'Association pendant une période d'une à deux semaines.

Par la suite, le comité de sélection se réunira pour faire le tri des curriculum vitae selon la pertinence.

Débutera ensuite la période d'entrevues, au cours de laquelle chaque candidat-e retenu-e aura à se présenter devant l'ensemble des membres du comité de sélection.

Une fois les entrevues terminées, le comité établira une liste du/de la meilleur-e au/à la moins bon-ne candidat-e.

Advenant le cas où, suite à l'embauche, le/la candidat-e choisi-e démissionnerait, cette liste servira à contacter son/sa remplaçant-e, par ordre de compétence. Évidemment, le/la remplaçant-e devra être entériné-e en Table de concertation.

Une fois le/la candidat-e le/la plus compétent-e sélectionné-e, le comité en fera la recommandation au Bureau exécutif. Le Bureau exécutif peut choisir de recommander ou non la candidature, selon sa propre analyse.

Finalement, le comité présente en personne le/la candidat-e devant la Table de concertation et propose de l'entériner dans ses fonctions.

Une fois l'entérinement confirmé, le Bureau exécutif rédige un contrat d'embauche stipulant la période de travail, les modalités financières et tous les autres aspects nécessaires.

Après signature, le/la candidat-e devient officiellement employé-e direct de l'AGECVM.

(...)

Kathryn Baillargeon propose que **le Comité de sélection, tel que prévu à la charte, pour la mise en place d'une liste de rappel de secrétaires permanents soit constitué de**

- Étienne Philippart
- Carl Gosselin,
- Cédric Gaillard-Desrosiers,



BUREAU EXÉCUTIF H16-14

- **Un représentant des comités thématiques, et**
- **Un représentant des comités de concentration**

Cédric Gaillard-Desrosiers appuie
Adoptée à l'unanimité

Cédric Gaillard-Desrosiers propose **que le secrétaire permanent, Étienne Philippart, soumette à nos membres une description du poste, un profil de compétences recherchées, une fiche d'évaluation des curriculum vitae recueillis et des entrevues à mener, le tout d'ici le mercredi 18 mai 2016, et que l'AGECVM et le comité de sélection reçoivent ces CV jusqu'au mercredi 10 août 2016, et que les entrevues aient lieu durant la semaine du 15 août 2016**

Carl Gosselin appuie
Adoptée à l'unanimité

3.6 CVM – Comité plan stratégique 2014-2019 : [nomination](#) deux délégué-e-s

Carl Gosselin propose **Rachel Frenette comme déléguée des étudiant-e-s sur le Comité du plan stratégique 2014-2019**

Clovis Raymond-La Ruelle appuie
Adoptée à l'unanimité

3.7 [Pétition](#) : Accord de partenariat avec les municipalités et conditions de travail des employé-e-s municipaux-ales : envoi courriel vers membres

Mandat contradictoire : le Bureau exécutif ne peut pas se prononcer ...

3.8 Été 2016 : projets et rentrée Automne 2016

Création d'un atelier sur les privilèges

4.0 Affaires externes

R.A.S.

5.0 Trésorerie

R.A.S.

6.0 Pédagogie

R.A.S.

7.0 Mobilisation

7.8 Suivi de la mobilisation étudiante

Une pétition contre le projet Énergie Est va circuler au cégep.

7.9 [Forum social mondial](#) : Montréal – 09 au 14 août 2016

Il faut travailler avec Sophie Brousseau

Clovis Raymond-La Ruelle propose **qu'un comité d'organisation pour le Forum social mondial de Montréal soit créé et que les dépenses éventuelles soit imputées au budget mobilisation**

Rachel Frenette appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Information

R.A.S.



BUREAU EXÉCUTIF H16-14

9.0 Affaires diverses

R.A.S.

10.0 Levée

Clovis Raymond-La Ruelle propose **la levée du Bureau exécutif [H16-14](#), du 10 mai 2016**
Carl Gosselin appuie
Adoptée à l'unanimité